



• **CEREALES :**

Les semis ont bien démarré fin de semaine dernière et se poursuivent cette semaine – posez des pièges afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

• **COLZA :**

Altises adultes : présence toujours importante, à surveiller de près jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies).
Larves d'altises : commencer la surveillance.
Pucerons verts : présence modérée, à surveiller jusqu'au stade B6 (6 feuilles vraies).
Limaces : présence faible.

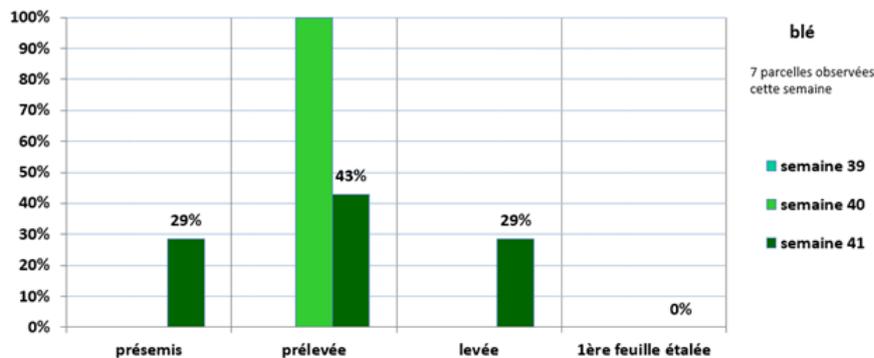
CEREALES

SEMIS

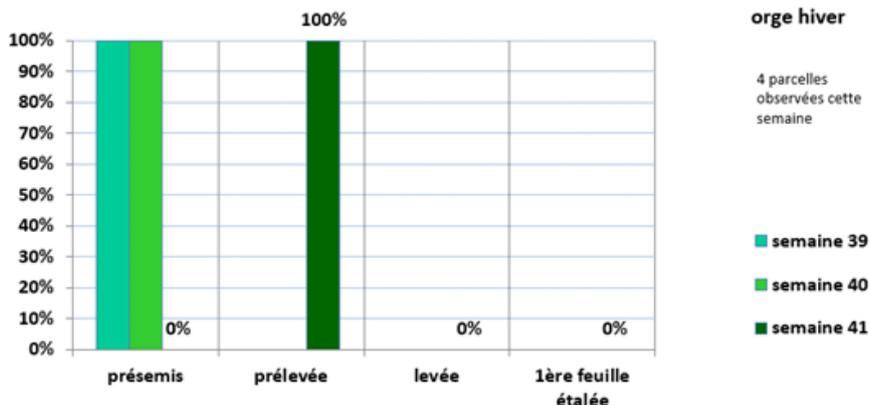
Actuellement, au total 11 parcelles de blé et 6 d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures.

Cette semaine, 7 parcelles de blé et 4 d'orge d'hiver ont été observées dont 2 parcelles de blé au stade « levée » dans la Somme : GARFIELD ET KWS EXTASE semées le 30/09.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

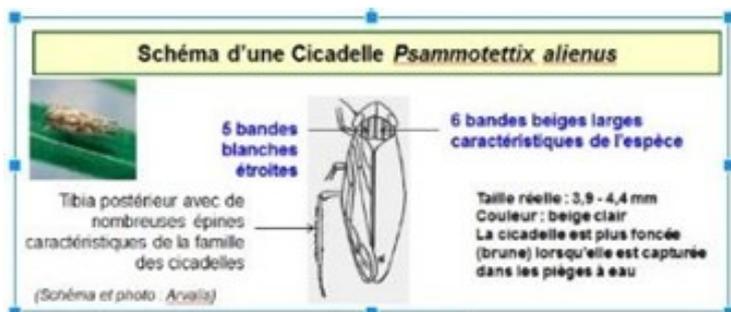
Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 5 plaques engluées relevées en parcelles de blé : 3 cicadelles *Psammotettix alienus* ont été piégées dans 1 situation dans la Somme au sud d'Amiens !

Seuil indicatif de risque:

Devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Pucerons *Rhopalosiphum padi*

Cette semaine, aucune observation de puceron sur plante dans les 2 parcelles de blé au stade « levée » et sur 1 plaque engluée relevée 1 individu a été piégé dans la parcelle de Garfield dans la Somme.

L'absence de vent et de pluie cette semaine est favorable aux vols de pucerons : observez vos parcelles et posez des pièges !

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque:

- 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Limaces : pas de dégât de limace observé sur plante cette semaine.

Avec les prévisions de pluie annoncées en fin de semaine, la vigilance reste de mise ! Posez des pièges !

Les situations les plus exposées sont :

- Les sols argileux et motteux.
- Les sols creux.
- En situation de non travail du sol ou travail simplifié, présence de résidus.
- En précédent colza.

Rappel : la pose de pièges est nécessaire afin de détecter les vols de cicadelles et de pucerons (plaques engluées) ainsi que la présence de limaces. Protocoles de piégeage : cf BSV n° 34 du 04/40/2022.

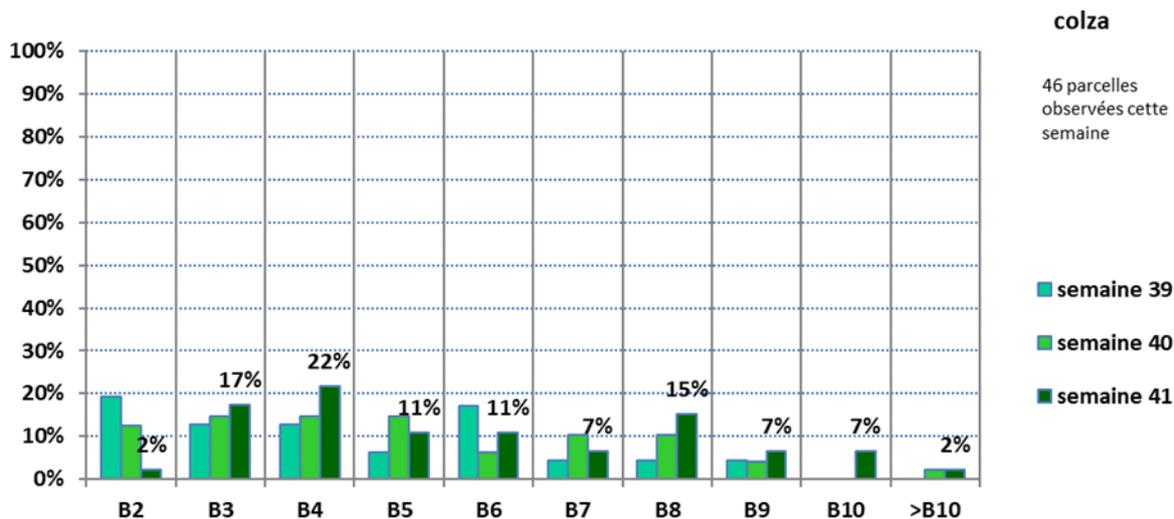
COLZA

Stades :

46 parcelles ont été observées cette semaine, dont :

- 41% entre les stades B2 et B4 (2 à 4 feuilles vraies),
- 44% entre les stades B5 et B8 (5 à 8 feuilles vraies),
- 16% entre les stades B9 et supérieur à B10 (9 à plus de 10 feuilles vraies).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



41% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 19% des parcelles pour les **altises** et 63% pour les **pucerons**.



Colzas au stade B9—B10
M. Roux-Duparque (CA02)

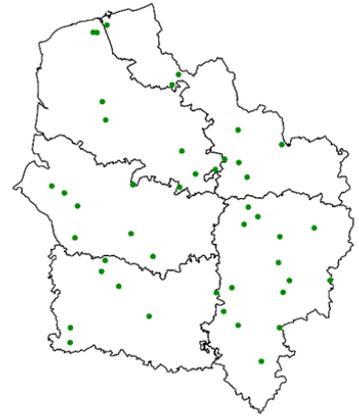


Elongation de l'épicotyle du colza
M. Roux-Duparque (CA02)

De l'élongation automnale au niveau de l'épicotyle des colzas peut être observable. Dans le réseau BSV, 1 parcelle présente 0,5 cm d'élongation.

La nuisibilité de l'élongation s'exprime lorsque l'on est en présence d'une élongation importante (> 4-5 cm) suivie d'un gel hivernal intense (gel de la partie élongée et/ou développement du phoma).

La carte ci-contre donne la répartition géographique des parcelles observées dans la région cette semaine.



Altises adultes : présence toujours importante, à surveiller de près jusqu'au stade B3 (3 feuilles vraies).

On rencontre deux types d'altises sur colza :

☞ **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

☞ **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Évaluation du risque

Piégeage :

Les **altises d'hiver** ont été piégées dans 35 parcelles avec 1 à 91 individus en cuvette enterrée, avec une moyenne de 12,8. Leur présence est toujours en constante augmentation depuis plusieurs semaines, correspondant au pic de vol dans la région qui se prolonge.

Les **altises des crucifères** ont été piégées dans 2 parcelles avec de 1 et 4 individus en cuvette. Leur présence est en diminution par rapport à la semaine dernière.

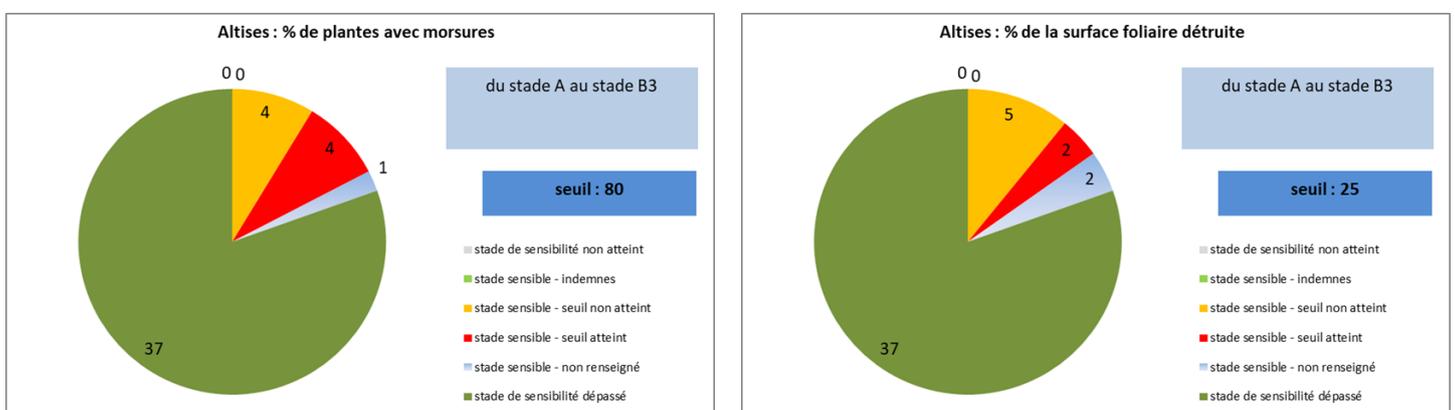
Observations sur plantes :

Des dégâts sont observés :

- Dans 20 parcelles avec de 20 à 100% de plantes comportant des morsures, soit une moyenne de 71,4%.
- Dans 17 parcelles avec de 1 à 50% de surface foliaire détruite, soit une moyenne de 12,7%.

4 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour les morsures et 2 pour la surface foliaire détruite. 1 parcelle dépasse le seuil indicatif de risque pour les deux critères.

Les dégâts se sont accentués depuis la semaine dernière mais le nombre de parcelles touchées est en très légère baisse. Ce ravageur est à surveiller de près surtout dans les parcelles encore aux stades jeunes de développement et où la levée est difficile et/ou hétérogène.



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Un outil pour estimer le risque lié au prélèvement foliaire par les altises adultes, est disponible sur le site de Terres Inovia en suivant ce lien : <https://www.terresinovia.fr/-/altise-adulte-colza>

Larves d'altises : commencer la surveillance.

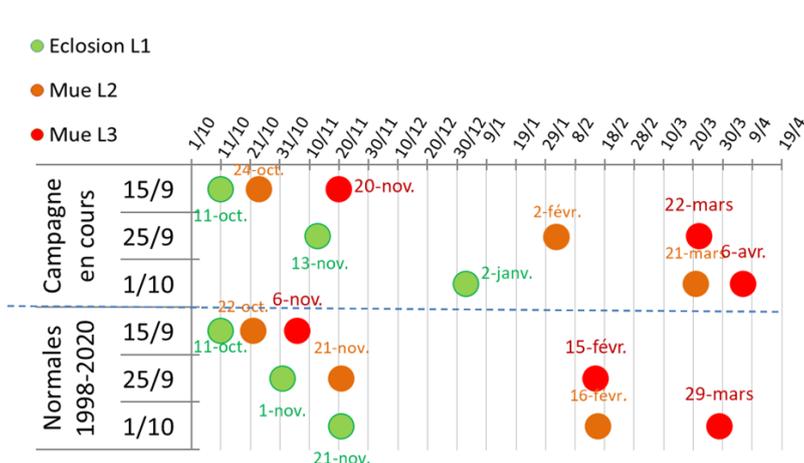
Les **larves d'altises** apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes. Elles sont de couleur blanche avec comme caractéristiques les extrémités noires et 3 paires de fausses pattes. On peut commencer à les surveiller dans les pétioles des feuilles.

Sur 12 parcelles observées cette semaine, aucune ne signale la présence de **larves de grosses altises** dans les pétioles.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires devraient apparaître cette semaine pour les débuts de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol autour du 20 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 13 novembre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



LES DIFFERENTES LARVES VISIBLES DANS LES DISPOSITIFS BERLESE

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 mm au stade L3
Forme	Larve dodue	Larve allongée	Larve allongée
Nuisibilité	Faible à moyenne	Faible	Moyenne à forte

+ 3 paires de pattes

Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives)

Ne pas les confondre avec des larves de teigne des crucifères qui peuvent être présentes en ce moment sur les feuilles et les larves de diptères qui sont présentes dans certains pétioles.

Évaluation du risque lié aux larves d'altises.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premières berlèses dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

9 Berlèse ont été réalisés cette semaine, sans dénombrement de larves.

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

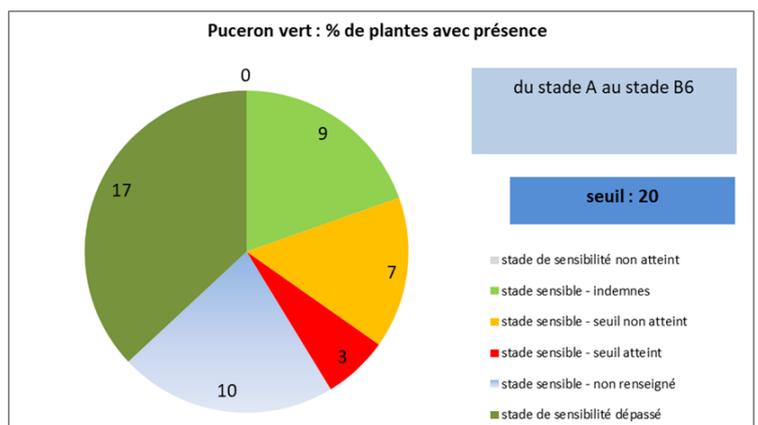
Pucerons :

Pucerons verts : présence modérée, à surveiller jusqu'au stade B6 (6 feuilles vraies).

Les **pucerons verts** s'observent au dos des feuilles. Ils ont été observés dans 11 parcelles avec 1 à 75 % des plantes porteuses de pucerons, avec une moyenne de 20,5%. Leur présence est en augmentation depuis la semaine dernière.

Cette semaine, 3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).



Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.

Autres pucerons

Des **pucerons cendrés** ont été observés dans 1 parcelle avec 2% des plantes avec présence de pucerons.

Des **pucerons du navet** ont été observés dans 2 parcelles avec 10 et 50% des plantes infestées par des pucerons.

Limaces : présence faible.

Retrouvez dans les précédents BSV le dispositif et les conditions pour évaluer au mieux la présence et le risque lié aux limaces.

4 captures ont été réalisées cette semaine dans le réseau De Sangosse avec 1 à 6 limaces par piège. Dans le réseau BSV, les limaces ont été observées sur 1 parcelle avec 4 individus par m².

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

Des dégâts de limaces ont été observés dans 6 parcelles avec 1 à 15% de la surface foliaire détruite, avec une moyenne de 7,2%.

Autres ravageurs

Des **charançons du bourgeon terminal** ont été piégés dans 6 parcelles avec 1 à 4 individus en cuvette. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

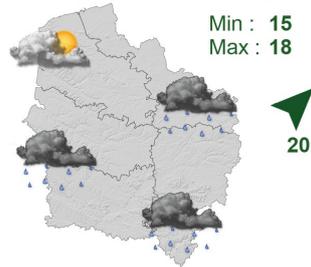
Des **baris** sont piégés dans 4 parcelles avec 1 à 15 individus par piège. Leur nuisibilité n'a également pas été montrée dans notre région.

Des dégâts de **tenthredes de la rave** sont observés dans 1 parcelle avec 1% de la surface foliaire détruite.

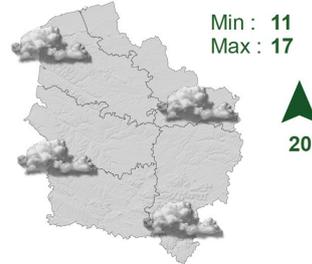
Maladies

Des **macules de Phoma** ont été observées dans 3 parcelles avec 2 à 20% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

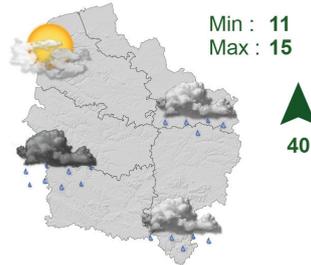
Mercredi 12 Octobre



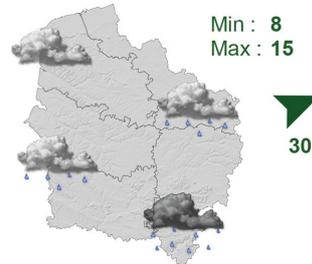
Jeudi 13 Octobre



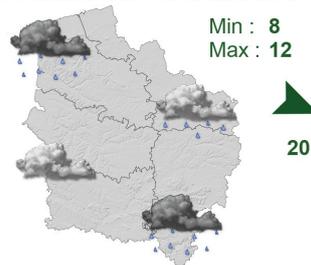
Vendredi 14 Octobre



Samedi 15 Octobre



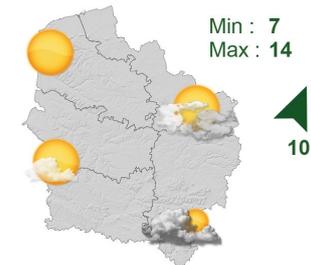
Dimanche 16 Octobre



Lundi 17 Octobre



Mardi 18 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, M. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Fôles, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lyoche Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovco, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

